Commission "Sécurité Environnement" du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL

REUNION DU 12 septembre 2024

Invités : /

Présents:

Monsieur Géry PRIMOSIG, SPW D.P.A.- Mons - Directeur - Fonctionnaire Technique – Président FF
Monsieur Rudy BUREAU, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevin - SIRAULT
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS
Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE - MONS
Madame Nathalie VANCASTER, VIBRANTZ Technologies -PRINCE QHSE manager - SAINT-GHISLAIN
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général - HAUTRAGE
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur - BRUXELLES
Monsieur Philippe STEVENART, YARA Tertre S.A. HESQ Manager – TERTRE
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif - HAUTRAGE
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effectif - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine - VILLEROT
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu Saint-Ghislain – TERTRE
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE Eco Conseillère - SAINT-GHISLAIN, Secrétaire FF

Excusés:

Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut.
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. Référent Technique – NAMUR
Monsieur Gregory NETTE, PRINCE /VIBRANTZ DIRECTEUR - SAINT-GHISLAIN
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager - VILLEROT
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, DE KEGEL ENERGIE - Directeur Général – HASSELT
Monsieur Julien HULOT, Bureau d'étude DE KEGEL ENERGIE – Directeur - BOUGE
Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager – TERTRE
Monsieur Jean Luc VANDERSCHUEREN, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Conseiller en prévention - TERTRE
Monsieur Philippe SCHIRRA, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Site Leader-Directeur – TERTRE
Monsieur Damien DEGAND, Riverain Effectif - HAUTRAGE
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE

Premier point :
Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance et signale les personnes excusées.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 16/05/2024 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Pour rappel, le calendrier 2024 des réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning a été fixé d'un commun accord comme suit :

-**le jeudi 05 décembre 2024** à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour
4 Divers

Deuxième point:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 1) – Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous :

Vibrantz Minerals (Nathalie Vancaster / Grégory Nette)

EHS :

- *Pas d'accident de travail avec arrêt depuis dernière commission.*
- *Recours à un conseiller en prévention externe pour maintenir l'activité du SIPPT*
- *Process en cours pour le renouvellement permis d'exploiter(environnement). Révision des analyses de risque pour le renouvellement permis. Réunions avec les autorités en fonction des thématiques.*
- *Plaintes :*
    - *29/06 : plainte nuisance sonore (Rue Drève Royale) – bruit pendant nuit (avec fenêtre ouverte)*
    - *01/09 : plainte nuisances sonores (bruit sourd en continu – Rue Drève Royale) – police environnement prévenue*

Activités:

- *L'usine a été mise à l'arrêt (avec période de chômage) du 22 juillet au 18 août 2024.*
- *Les investissements se poursuivent en suivant le plan 2024. Celui-ci a pour objectif d'améliorer la sécurité de nos travailleurs et de fiabiliser nos équipements.*

- *Le processus de transfert de boues de décantation du bassin 2 SNM vers le centre d'enfouissement 3 SNM afin de poursuivre l'assainissement de cette zone au Nord de Yara.*
- *Le plan de maintenance déployé pendant l'arrêt des équipements sur la période du 22 juillet au 18 août ; pas de problème particulier.*

Engagement de nos travailleurs

- *Nous organisons chaque mois des activités pour nos travailleurs chaque mois sur différentes thématiques et cela pour développer nos esprits d'équipe et contribuer à la vie locale. Nos travailleurs ont organisé une collecte de livres qui a été remise à l'école de Villerot en mars dernier. Plus récemment, nos équipes ont organisé dans le cadre du mois de l'environnement (avril), une activité jardinage sur l'entrée de notre site avec la plantation d'arbres, le repiquage de fleurs et de légumes. Au mois d'août, une marche de 5 km a été organisée pour le personnel.*

Travaux rond- point giratoire

- *Les travaux ont commencé sur la route de Wallonie ; une réunion a eu lieu avec Wanty et le SPW (et Renewi) pour voir comment organiser la circulation et surtout comment maintenir possible l'accès à nos 2 entreprises.*
- *Nous avons demandé aux autorités de nous tenir au courant des déviations afin de ne pas impacter nos activités.*
- *Nous tenons à préciser que nous n'avons pas été averti des travaux (ni par la commune, ni par le SPW, ni par IDEA)*

Q/R

-Mme Vancaster signale que la déviation mise en place pendant la durée des travaux du rond-point au niveau de la route de Wallonie/rue O. Malice est assez hasardeuse pour les PL, notamment le passage devant l'école communale de Villerot et certaines voiries limitées à 3,5 T.
-La Ville répercutera l'information auprès de son service mobilité, du SPW et auprès de la Police de proximité.
Il faudra que l'accès soit toujours garanti pour l'ensemble des services de secours.
-Concernant la communication, Mme Finet précise qu'IDEA donne un message d'information aux entreprises si elle reçoit cette information, cela n'a pas été le cas.
-M. Bureau rappelle que lors d'une précédente réunion de la commission, le SPW avait mentionné que les entreprises auraient toujours leurs accès durant les travaux sauf sur une très courte période (prendre contact avec Madame Casagrande du SPW Mobilité)

Oilco (Nicolas Biamont)

A ce jour, nous n'avons aucun accident de travail à déplorer ce qui nous permet de maintenir nos taux de fréquence et gravité à un niveau de 0 et ce depuis 2021.

L'entreprise a lancé au second semestre une campagne active de minimisation d'interaction piétons/engins sur notre site et investi dans de nouveaux moyens de prévention incendie.

Nous avons également fait le pas d'opter pour des engins de manutentions électriques en cas de remplacement d'engins existants ou pour de nouveaux besoins.

Le bilan du 1er semestre est en phase avec celui de 2023. Sauf imprévu, nous devrions terminer l'année en légère avance sur notre budget tant au niveau de nos volumes que de nos résultats.

De Kegel Energie. (S. Verschuere et J. Hulot)

Environnement :

- *Inventaire amiante en cours – finalisation prévue pour fin septembre*
- *Projet de démolition des bâtiments et de l'installation de cracking*
- *Projet d'assainissement à revoir pour fin d'année*

Exploitation :

- *Activité : permis mis en œuvre via l'acceptation sur site de Polyol, conformément au permis.*
- *Pas d'accident*

Renewi (JL Collard)

- *Sécurité*

1 accident de travail grave enregistré : 1 chauffeur est tombé de la caisse de son camion en déchargeant à l'incinérateur de Thumaide ➔ 1 poignet cassé.
Semaine de la sécurité entre le 03/06 et le 07/06 axée sur la formation au réglage des rétroviseurs et l'ergonomie pour les manipulations répétitives.

- *Environnement*

Dossier registre des modifications 2024 validé par les autorités.
Travail sur l'installation de hottes d'aspiration à COV.

- *Exploitation / projet*

Pour compenser la perte partielle d'un grand contrat (COPIDEC) , transfert de clients liégeois vers Villerot.

Yara (M. Warzee/ P Stevenart)

Sécurité :
Nous n'avons pas eu d'accident de travail avec arrêt depuis la dernière commission. Yara Tertre a réalisé un an sans accident chômant pour le personnel de Yara. Vu le bon niveau de la culture sécurité, Yara Tertre a déposé une nomination pour le 'Safety Award' de

Yara International de cette année. La candidature du site a été retenue et présentée au niveau européen mais elle n'a pas été retenue, au second tour, au niveau international.

Environnement :
Plainte(s) :
Le 29/06/24, une plainte pour nuisance sonore, Rue Drève Royale 3, Hautrage.
Redémarrage de U3.
Une plainte concernant des nuisances sonores la nuit du 31/08 au 01/09/2024 reçue via le poste de garde et de la DPC (redémarrage de l'unité ammoniac).

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- *Projet de placement d'un silencieux dans la cheminée de la file de granulation N°2 (38% du bruit émis au secteur est) pour 2024.*

Station d'épuration :

- *Construction des bassins tampon, de décantation et de traitement biologique finalisé en mai 2024*
- *Construction du bâtiment technique*
- *Raccordements des lignes de connexion entrée/sortie effluents au puisard IDEA*
- *Tests hydrauliques finalisés et validés.*
- *Test, commissioning en octobre 2024*

Pollution de sol :

- *Préparation des projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I en cours*

Air

- *Projet DéNOx de l'unité Dupont (acide nitrique) suspendu.*

Projets Seveso

- *Construction des nouveaux réservoirs de stockage ANC et de la structure principale (rack) en mai 2024. Installation du piping et bâtiment de contrôle en cours. Mise en service prévue pour janvier 2025.*

Production :
Depuis la dernière commission, nous avons eu deux problèmes techniques sur l'unité d'ammoniac :
Le 27/07, une perte d'alimentation d'eau déminéralisée a provoqué l'arrêt de l'unité. Elle a été remise en service le 31/07. Le 24/08, une perte de l'indication du débit de circulation de la solution de décarbonisation a provoqué l'arrêt de l'unité qui a été remise en service le 31/08.

Nous avons eu un problème technique sur une unité en aval. L'unité d'acide nitrique Dupont a été stoppée à la suite de la détection d'une fuite à un joint d'un échangeur de chaleur de cette unité. L'unité a été démarrée le lendemain.
Les trois unités de production d'acide nitrique ont réalisé de petits arrêts de maintenance pour réaliser le changement de toiles de platine (catalyseur – opportunité à la suite d'une demande plus faible du marché).

Les prévisions de prix de gaz et du marché des céréales sont meilleures que les hivers passés mais ils présentent toujours beaucoup d'incertitudes, tant d'un point de vue du marché et qu'au niveau la situation géopolitique. Les prévisions actuelles pour Q4 2024 pourraient être fort optimistes et des inquiétudes se font sentir au niveau de la division 'sales & marketing'.
Néanmoins, Yara Tertre ne devrait pas, à l'heure actuelle, réaliser d'arrêt de longue durée du reforming comme les hivers précédents.

Q/R
-Mme Gilmont souhaite connaître le nombre de silencieux en fonction ?
-Yara : actuellement 8 silencieux sont en fonction et ont été contrôlés, le plan d'amélioration se déroule sur plusieurs années (jusqu'en 2026). Les silencieux atténuent les bruits mais ne les suppriment pas. L'objectif étant de réduire le bruit au maximum.
-Mr Pottiez demande si un récapitulatif sera présenté lors du comité d'accompagnement du 02 octobre 2024.
-Yara : oui, un tableau récapitulatif sera présenté lors du comité d'accompagnement.
-Mr Primosig ajoute que les conclusions de la présentation du 02.10.2024 seront présentées à la prochaine commission du 05 décembre 2024 afin que chacun soit informé.
-Mr Pottiez souhaite savoir comment se déroule les secours de nuit ?
-Yara : l'entreprise travaille 24h/24h donc effectivement des opérateurs de premiers secours se trouvent toujours sur le site.
Actuellement, vu le contexte international, la situation de Yara Tertre est toujours tendue, l'engrais importé en Europe est +/- 25 % moins cher.
-Mr Pottiez demande si Yara Tertre est leader sur certains produits ?
-Yara, oui , Yara Tertre fabrique d'autres produits que les engrais notamment : le Micet et l'acide nitrique.
-Concernant la STEP mutualisée, Mr Primosig , Fonctionnaire Technique organisera une réunion avec la DEE – DESU, l'IPPC dans un premier temps et avec les entreprises concernées par la suite en ce qui concerne la rubrique n° 90.10.01 de la nomenclature relative au permis d'environnement qui serait conservée dans les différents permis respectifs afin de garder un contrôle de chaque rejet, individuellement avant l'entrée dans la STEP.

Nuisances signalées : nuisances relatives aux bruits signalées par mail à l'Administration communale par 2 représentants des riverains de la commission pour la nuit du 24 août 2024.

Troisième point:
Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 05.12.2024 sera donc le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, établissement du calendrier des réunions pour l'année 2025;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Yara fera une présentation des conclusions uniquement de l'étude de bruit présentée lors du Comité d'accompagnement du 02.10.2024.

4. Renouvellement de la commission Sécurité - Environnement.
5. Fonctionnement, prochain ordre du jour
6. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur Grignard et/ou Mme Leleux, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point:
Divers

-Mr Ergot souhaite connaître la suite du projet AFB (ex Cryoadvise)
-Mr Primosig rappelle que le permis a été refusé en première instance (DPA Mons), le demandeur est allé en recours auprès de la DPA de Namur, le rapport de synthèse était également défavorable et le demandeur a préféré abandonner la procédure de recours avant la décision ministérielle. La décision est donc le refus des Fonctionnaires Technique et Délégué du SPW de Mons.
-Mr Pottiez souhaite des précisions concernant l'accès à la Darse d'Hautrage ?
-Mme Finet précise que PLH possède un accès privé au niveau de la darse (en bout de Darse).
Pour le solde de la darse, il a été convenu que celle-ci resterait au PACO donc dans le domaine public.
Les différentes entreprises qui voudront un accès à la darse publique devront s'enregistrer auprès du PACO afin d'obtenir un droit d'usage, le coût sera calculé au tonnage.

Le président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.